DÉCISIONS

DÉCISION (UE, Euratom) 2019/140 DU CONSEIL

du 28 janvier 2019

portant nomination d'un membre du Comité économique et social européen, proposé par le Royaume des Pays-Bas

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 302,

vu le traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique, et notamment son article 106 *bis*,

vu la proposition du gouvernement néerlandais,

vu l'avis de la Commission européenne,

considérant ce qui suit:

(1) Les 18 septembre et 1er octobre 2015, le Conseil a adopté les décisions (UE, Euratom) 2015/1600 [1] et (UE, Euratom) 2015/1790 [2] portant nomination des membres du Comité économique et social européen pour la période allant du 21 septembre 2015 au 20 septembre 2020.

(2) Un siège de membre du Comité économique et social européen est devenu vacant à la suite de la fin du mandat de Mme Annie VAN WEZEL,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

M. A. (Fredy) PELTZER, *policy advisor at FNV (Federatie Nederlandse Vakbeweging/The Netherlands Trade Union Confederation)*, est nommé membre du Comité économique et social européen pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 20 septembre 2020.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Bruxelles, le 28 janvier 2019.

Par le Conseil

Le président

P. DAEA

[1] Décision (UE, Euratom) 2015/1600 du Conseil du 18 septembre 2015 portant nomination des membres et suppléants du Comité économique et social européen pour la période du 21 septembre 2015 au 20 septembre 2020 (JO L 248 du 24.9.2015, p. 53).

[2] Décision (UE, Euratom) 2015/1790 du Conseil du 1er octobre 2015 portant nomination des membres et suppléants du Comité économique et social européen pour la période du 21 septembre 2015 au 20 septembre 2020 (JO L 260 du 7.10.2015, p. 23).